



Licenciement économique lors de mon congé parental

Par **dragicevic_old**, le **10/07/2007** à **16:12**

Bonjour,

Actuellement en congé parental depuis le 01/06/2005 jusqu'au 15/08/2007, je vient de recevoir ma lettre de convocation du 11/07/07 pour licenciement éco. quels sont mes droits ? y-a-t-il un préavis ? mes indemnités ? ai-je droit à l'assurance chômage ? merci par avance